Image not found or type unknown

Droit de rétractation achat voiture neuve

Par **mct**, le **27/10/2009** à **21:34**

Bonjour,

J'ai commandé une voiture neuve chez un concessionnaire.
J'ai changé d'avis puis-je me rétracter dans un délai de 7 jours.
Mct

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés